



**La Ville d'AURAY (Morbihan) - 14 825 habitants
recrute**

pour la Police Municipale

2 ATPM / ASVP

en CDD de 3 mois : du 1^{er} juin 2025 au 31 août 2025

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Au sein du service de la police municipale composé d'une équipe de 6 policiers titulaires, d'un agent de surveillance de la voie publique et d'un agent d'accueil, les ATPM (Assistant Temporaire de Police Municipale)/ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) renforcent les effectifs pendant la saison estivale afin de participer à des missions d'ilotage et de contrôle du stationnement ou toutes autres missions de police administrative relevant des articles L.2212-2 du code général des collectivités territoriales.

MISSIONS

ATPM

- Patrouilles de surveillance de la voie publique et des bâtiments communaux.
- Missions de proximité, informer, renseigner les usagers de la voie publique.
- Surveillance du marché hebdomadaire.
- Application des arrêtés de police du maire.
- Sécurisation des manifestations publiques (carnavals, festivités diverses).
- Régulation de la circulation routière.

ASVP

- Faire respecter les arrêtés de police du Maire, notamment en matière de stationnement et de propreté des voies et espaces publics.

COMPÉTENCES ET SAVOIRS

- Savoir rendre compte.
- Sens du devoir et du service public (respect de la déontologie).
- Discipline et rigueur.
- Sens du travail en équipe.
- Maîtrise de soi.
- Bonne condition physique.
- Grande disponibilité (travail le week-end et en soirée).
- Ponctualité, rigueur, assiduité.
- Qualité d'écoute et de discrétion.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Contrat à Durée Déterminée du 1^{er} juin 2025 au 31 août 2025.
- Temps complet 37h30/semaine du lundi au samedi et parfois le dimanche en fonction des évènements.
- Horaires variables en fonction des évènements.
- Une première expérience serait souhaitée.
- Recrutement sur le grade d'adjoint technique ou adjoint administratif.

Adresser lettre de motivation et curriculum vitae (précisant une adresse courriel),

par courrier à :

**Madame le Maire d'AURAY – DRH – ATPM/ASVP
100, place de la République – BP 10610 – 56406 AURAY**

ou par courriel (PJ sous format pdf) à : drh@ville-auray.fr

au plus tard le 28 mars 2025